



Cher voyageur,

Merci d'avoir fait appel à Visa First pour obtenir votre visa. Voici votre Pack de demande de visa qui contient :

- Les informations sur les documents que vous devez fournir pour obtenir votre visa
- Des informations utiles sur les termes et conditions d'obtention du visa
- Le formulaire de demande de visa

Assurez vous de lire attentivement les informations ci-dessous et de réunir tous les documents requis le plus tôt possible. Veuillez nous envoyer vos documents dès que possible afin que votre visa soit délivré à temps pour votre voyage. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant !

Une fois que vous avez tous les documents requis pour obtenir votre visa, imprimez, datez et signez le formulaire de demande de visa. Puis envoyez votre demande de visa et vos documents à l'adresse indiquée dans le pack de demande de visa. Nous vous recommandons fortement d'envoyer vos documents par lettre recommandée avec accusé de réception ou par chronopost ou par l'intermédiaire d'un coursier afin de bénéficier d'un suivi de l'envoi car vous devez nous faire parvenir votre passeport.

Vous pouvez nous contacter par courriel à [france@visafirst.fr](mailto:france@visafirst.fr) ou par téléphone au 01 72 727 210.

Nous nous engageons à traiter votre demande de visa aussi rapidement et facilement que possible !

Sincèrement,  
L'équipe Visa First

## QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR OBTENIR MON VISA POUR L'INDE?



### Documents requis pour un visa étudiant:

1. Passeport valide 6 mois au minimum après la date de retour avec au moins 3 pages vierges – 2 d'entre elles face à face. Le passeport doit être en bon état ! Il ne doit pas être abîmé ou déchiré !

2. Photocopie de la première page du passeport (page avec la photo)

3. Un formulaire officiel de l'ambassade de l'Inde à remplir obligatoirement en ligne, en Anglais sur le site du gouvernement indien : <https://indianvisaonline.gov.in/visa/> puis le dater et le signer impérativement sur les 2 pages à l'emplacement indiqué (sur la première page en haut à droite en dessous de la photo et sur la seconde page en bas à droite et coller la seconde photo sur la deuxième page en bas à gauche de la signature) Attention! Veuillez ne pas corriger le formulaire au stylo, ni raturer ni mettre du blanco car votre demande de visa sera refusée! Les signatures doivent être identiques à la signature du passeport.

4. 2 Photos d'identité récentes, identiques, en couleurs sur fond clair et uni, au format 5cm x 5cm avec un gros plan sur le visage et les épaules et une expression neutre. Les photos ne doivent pas être photocopiées ni scannées!  
Attention, tout autre format de photo sera refusé automatiquement par l'ambassade!

5. Photocopie du billet d'avion Aller - Retour ou de continuation avec permis de séjour pour le pays de continuation ou de retour si nécessaire (uniquement pour les demandes express)

6. Un formulaire d'informations supplémentaires pour les étrangers résidents en France et les citoyens européens résidents en France :

a ) Il est requis d'être résident en France pour un minimum de 2 ans. Fournir 2 factures France Telecom ou EDF - une datant de plus de 2 ans et une récente datant de moins de 3 mois.

b ) Photocopie de la carte de séjour en France

Attention! Si vous ne possédez pas un passeport français, vous n'avez pas la possibilité d'obtenir votre visa en délai express! Le délai minimum d'obtention du visa pour tout passeport étranger est de 3 semaines. Merci d'en prendre compte avant d'envoyer votre dossier.

7. Documents supplémentaires pour les mineurs :

a ) Photocopie du livret de famille : les pages époux, épouse et mineur concerné

b ) Photocopie d'une pièce d'identité des deux parents

c ) Autorisation de voyage (voir document ci-joint à remplir et signer

8. 1 Dans le cas d'un programme d'échange universitaire (fournir les 2 documents ci-dessous) :

a ) Un document officiel émis par l'établissement d'enseignement supérieur français au nom du requérant : copie de l'accord d'échange avec l'établissement d'enseignement supérieur Indien et/ou lettre attestant la scolarité de l'étudiant et son transfert en Inde pour des études

b ) Une lettre officielle de confirmation d'admission d'une université, d'une école ou d'un établissement d'études supérieures indien à un cursus d'études à plein temps, incluant une description détaillée du programme et sa durée. Ce document doit être rédigé en Anglais.

8.2 Dans le cas d'une scolarisation uniquement en Inde (fournir les 2 documents ci-dessous) :

a ) Une lettre de motivation rédigée en Anglais expliquant les raisons pour lesquelles le requérant souhaite effectuer ses études ou sa formation en Inde et détaillant l'historique de son parcours scolaire / universitaire. (joindre diplômes, certificats...)

b ) Une lettre officielle en Anglais de confirmation d'admission d'une université, d'une école ou d'un établissement d'études supérieures Indien à un cursus d'études à plein temps, incluant une description détaillée du programme et de sa durée.

## QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR OBTENIR MON VISA POUR L'INDE?

8.3 Dans le cas d'un stage conventionné en entreprise (fournir les 2 documents cidessous) :

a ) La convention de stage, rédigée en Anglais, signée entre l'établissement d'enseignement supérieur français et l'entreprise indienne et comportant obligatoirement le tampon de l'école ainsi que le tampon de la société indienne.

b ) La lettre d'invitation personnelle de l'entreprise indienne, sur papier en-tête, rédigée en Anglais, précisant la nature, les modalités et la durée du stage et comportant obligatoirement le cachet de l'entreprise indienne.

9. Justificatifs de financement (fournir 1 document parmi les 3 options ci-dessous) :

Option 1 – Si autofinancement : lettre de garantie bancaire émise par la banque, sur papier en-tête, au nom du requérant attestant sa capacité à subvenir à des dépenses d'un montant minimum de 500€ par mois pour couvrir les frais d'études, de logement et de nourriture en Inde pendant la durée totale du séjour.

Option 2 – Si caution d'un tiers : lettre de garantie bancaire émise par la banque, sur papier en-tête, au nom du tiers attestant sa capacité à subvenir aux dépenses du requérant à hauteur d'un montant minimum de 500€ par mois pour couvrir les frais d'études, de logement et de nourriture en Inde pendant la durée totale du séjour.

Option 3 – Si le requérant est pris en charge localement, rémunéré ou boursier: la lettre de garantie bancaire reste obligatoire à hauteur de 500€ par mois selon les conditions mentionnées ci-dessus.



### Où dois-je envoyer mes documents?

VisaFirst 14 Avenue d'Eylau 75116 Paris.



### Combien de temps faut-il pour obtenir mon visa?

Le délai de traitement standard est de 10 jours ouvrés à partir du moment où nous recevons votre demande de visa complète. Le délai express est de 48 heures à 6 jours ouvrés.



### Quelle est la durée de validité du visa?

La durée de validité du visa étudiant dépend de la lettre d'invitation et est à la discrétion du consulat.



### Où puis-je poser mes questions?

Vous pouvez contacter un conseiller Visa First au 01 72 72 72 10.



Pour des informations sur les tarifs des visas, merci de vous rendre sur la page suivante où se trouve le détail du paiement.

## BON DE COMMANDE VISA FIRST

Nom:	Prenom:
Date de naissance: JOUR / MOIS / ANNÉE	Date approximative de départ: JOUR / MOIS / ANNÉE
Téléphone domicile:	Téléphone portable:
Email:	
Adresse (où retourner le passeport):	

## DÉTAILS DU PAIEMENT

### Visa Etudiant

- Etudiant – Entrée simple /multiples, délai d’obtention de 10 jours ouvrés - 145€
- Etudiant – Entrée simple /multiples, délai d’obtention de 48h à 6 jours ouvrés - 235€
- Frais supplémentaires passeport non français + 30€

**NB :** la liste des frais de visas ci-dessus ne s’applique qu’aux détenteurs d’un passeport français. Si vous possédez un passeport d’un autre pays et que vous résidez actuellement en France, merci de contacter le service client Visa First afin de confirmer les frais de visa qui vous seront demandés.

Veillez noter que les frais consulaires sont appliqués par les ambassades elles-mêmes et Visafirst n’a aucun contrôle sur ces frais. Habituellement, les frais consulaires varient selon l’ambassade, la nationalité du demandeur, le type et la durée du visa. Les prix indiqués ici sont les prix incluant les frais de Visafirst et les frais consulaires. Ils sont applicables pour une personne, incluent la TVA et ne sont qu’une simple estimation. Veillez noter que des frais additionnels peuvent vous être demandés. Cela dépendra de la façon dont vous souhaitez recevoir votre passeport, de la variation du taux de change, de la variation des frais consulaires etc. Dans l’éventualité où des frais supplémentaires vous seraient demandés, nous vous contacterons pour organiser le paiement de la meilleure façon possible.



## Termes et conditions

Visa First se réserve le droit de retourner n’importe quel passeport sans le visa demandé si le passeport et/ou les documents fournis ne sont pas complets ou si le délai de traitement du visa est trop court.

Tous les visas sont fournis par les ambassades et Visa First décline toute responsabilité dans le cas d’un refus de visa. Les visas et frais de traitement sont non remboursables quels que soient les résultats de la demande de visa.

Les passeports sont nécessaires pour toute la durée de la procédure. Dans le cas d’une perte ou de dommages sur un passeport ou un document reçu, Visa First prendra en charge le dédommagement à hauteur de la valeur actuelle du passeport/document. Visa First décline toute responsabilité pour dommage indirect.

Vous devez voyager avec le même passeport que celui utilisé lors de votre demande de visa. Si vous obtenez un nouveau passeport après que votre visa ait été délivré, merci de contacter le service client Visa First pour obtenir plus d’informations.

Dans ce cas, des frais de réattribution peuvent être facturés.

Visafirst vous conseille de ne pas acheter des billets restreints ou non flexibles avant d’obtenir le visa. Les délais de procédure indiqués sur les formulaires sont les délais standards. Même si Visafirst fait tout son possible pour vous assurer une livraison de visa dans les temps, nous n’acceptons pas les réclamations pour des retards qui seraient causés par des grèves de poste ou tout retard dû au service postal ou aux ambassades, que nous ne pouvons contrôler.

Visafirst vous recommande fortement de prendre connaissance des termes et conditions :  
<http://www.visafirst.com/fr/terms.asp>



www.visafirst.com

## Comment souhaitez-vous recevoir votre passeport ?

Options	Prix TTC*	Cocher ici
Réexpédition par lettre recommandée	Délai de 2 à 6 jours + €8	<input type="checkbox"/>
Chronopost France	Délai de 24/ 48 heures (Sous la responsabilité de Chronopost) + €30	<input type="checkbox"/>
Chronopost International	Délai de 48 heures (sous la responsabilité de Chronopost) + €45	<input type="checkbox"/>
Je reviendrai chercher le(s) passeport(s)	GRATUIT	<input type="checkbox"/>

\* **Frais à ajouter aux tarifs généraux**

### Important :

Visafirst ne peut être tenue pour responsable de tous délais de port à l'aller comme au retour ni de la perte des documents par les transporteurs.

## Assurance Passeport – €20

Cochez « oui » si vous souhaitez souscrire à l'assurance passeport pour toute la durée de son traitement par l'ambassade.

Oui je souhaite souscrire à l'assurance passeport

Non je ne souhaite pas souscrire à l'assurance passeport

## MÉTHODE DE PAIEMENT

### Attention !

Veillez noter que Visa First n'accepte pas les paiements par chèque ou en espèces !

Carte bancaire

Virement bancaire\*

Pour les paiements par carte bancaire, veuillez indiquer les informations suivantes :

Nom sur la carte	
Numéros de la carte	
Date d'expiration	

\* Pour payer par virement bancaire, veuillez adresser votre virement à :

### INTERPAY

Barclays Bank PLC

FR76 3058 8600 0126 6209 70102 96

BARCFRPP

Je confirme que j'ai lu et approuvé les Termes et Conditions de VisaFirst qui sont détaillées sur <http://www.visafirst.com/fr/terms.asp>

**Note:** Merci d'effectuer votre virement bancaire à l'ordre d'Interpay LTD.

Signature de détenteur de la carte :

Date:

Frais d'annulation appliqués.

**Additional Visa Reference Form**  
**(To be filled in by non-French nationals resident in France)**

**Please fill up all details/particulars in BLOCK LETTERS**

Name of the applicant:	
Name of applicant's father/husband:	
Nationality:	
Date & place of birth:	
Passport No.:	
Date & place of Issue:	
Occupation:	
Permanent address:	
Purpose of visit:	
Duration of stay:	

**Signature of applicant**

-----

**For Office Use only of Embassy of India, Paris**

To: Embassy of India/High Commission of India/Consulate General of India,

From: Second Secretary(Consular), Embassy of India, Paris

**Our reference (receipt no.):FRAP\_\_\_\_\_**

**Date:\_\_\_\_\_**

The above-mentioned \_\_\_\_\_ national has applied to this Mission for single/ double/multiple entry(ies) Tourist/Business/\_\_\_\_\_ (specify the type of visa applied) to visit India.

Request fax/e-mail clearance of your Mission/Post. Cost recovered. If no reply is received within 72 hours, the visa may be issued as per government instructions.

**For Second Secretary(Consular)**

-----

**For office use by the Mission/Post to which case is referred to**